

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Mopti
Commune urbaine de Mopti

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE URBAINE DE MOPTI

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Février 2007

I. Présentation de la commune de Mopti

Aperçu historique

La commune est centrée sur la ville de même nom, Mopti, qui était « un village fétiche » fondé par les pêcheurs Bozos avant l'avènement de la DINA en 1818. Elle compte actuelle 11 (onze) quartiers dont Sévaré et s'étend sur une superficie d'environ 125km² dont une surface bâtie de 5km².

De part sa position particulière pour les flux commerciaux fluviaux, le village a rapidement pris de l'importance au temps colonial. Ainsi, la ville de Mopti a été érigée en commune le 29 décembre 1919 et ceci a été l'objet d'une expansion commerciale importante avec la réalisation des comptoirs commerciaux et du premier port primaire de la ville. Ainsi, la ville de Mopti était devenue vers 1930, le premier port de pêche et le principal centre de conditionnement des plumes d'aigrettes qu'on exportait en Europe pour orner les chapeaux et servir de parures pour les belles de l'époque.

Donc, déjà en 1930, Mopti avait «une renommée mondiale » et il a fallu attendre l'année 1955 pour que la ville soit érigée en commune de plein exercice. Avec son évolution et son essor, la ville d'environ 6 000 habitants vers 1930 est passée en 2002 à plus de 62 000 hbts repartis entre huit quartiers. La commune de Mopti a une population composite, comprenant environ tous les échantillons des grands groupes ethniques du Mali et d'une partie de l'Afrique de l'Ouest (Peuls, Bozos, Dogons, Bamanans, Markas, Songhoïs, Bobos, Mossis, Haoussas, ...). Ces populations vivent des systèmes divers de production (agriculture, élevage, pêche, artisanat) de commerce et perçoivent un tourisme qui occupe économiquement une place de choix et qui culturellement doit évoluer sur des bases saines.

A partir des années 1970 – 1973, des projets sectoriels importants par le canal des ODR (Opérations de Développement Rural) appuyés des services déconcentrés de l'Etat ont eu des impacts importants sur les systèmes de production. Avec les effets des sécheresses cycliques, tous les secteurs ont subi des impacts négatifs. Les événements de mars 1991 ont permis l'installation d'une démocratisation et d'une décentralisation du développement.

Situation géographique :

Mopti, (140° 20' de latitude N et 40° IO' de longitude W), se trouve sur l'axe qui relie la capitale Bamako à la partie N-E du pays, et 650 km l'en sépare.

Le quartier de Sévaré, véritable ville secondaire située à 13 km s'est développée pour dégager Mopti. La plaine d'inondation sépare Mopti de Sévaré et la ville de Mopti est encerclée par les digues de protection contre les inondations. Sa superficie totale est approximativement de 2,2 km² alors que Sévaré s'étend sur une superficie d'environ 2,8 km². Les deux centres sont situés à une altitude moyenne de 268,5 M, tandis que la cote de la crue maximum du Bani, pour un temps de retour de 100 ans est de 268,2 m I.G.N.

La commune de Mopti est divisée administrativement en onze quartiers :

Komoguel I, Komoguel II, Gangal, Mossinkoré, Bougoufié, Toguel, Taïkiri, Médina Coura, Sévaré- secteur I, Sévaré- secteur II et Sévaré- secteur III. La ville Mopti est située à la confluence du Bani et du Niger, les deux plus grands cours d'eau du Mali en plus de celui du fleuve Sénégal. C'est dire que Mopti est reliée par voie fluviale à toutes les grandes villes baignées par ces cours d'eau, aussi bien en amont qu'en aval. Le port de Mopti est l'une des plaques tournantes du pays. C'est de ce port que s'écoulent, sur les 6^{ème} et 7^{ème} Régions, les différents produits arrivant par route du Togo ou de la Côte d'Ivoire.

a. Organisation administrative

La commune de Mopti est composée de onze quartiers qui sont : komoguel I, komoguel II, gangal, Toguel, Bougoufié, Mossinkoré, Takiri, Médina coura, Sévaré I, Sévaré II, et Sévaré III. Le siège de la commune Hôtel de Ville de Mopti se trouve à Komoguel I.

L'échiquier politique communal est occupé par une vingtaine de partis politiques qui sont :

L'ADMA-PASJ, L'URD, LE RPM, L'USRDA, LE CNID, RDS, PDP, L'UDD, BDIA, LE MPLUS RAMATA, LE RAMAT, RDT, PIDS, LE COPP, MPDD, RND, PARENA, MPR, PMPS, CDS, SADI.

Le nombre d'élus a passé de 29 à 33 suite à l'augmentation de la population lors des dernières élections du 30 mai 2004. Il faut noter que le Bureau municipal actuel est dirigé par des élus issus des listes de candidatures indépendantes au grand dam des partis politiques dont les représentants sont relégués au second rang. Toutefois il est à noter avec satisfaction la cohésion d'équipe et l'entente parfaite au sein du conseil communal qui regroupe des indépendants et représentants de quatre (4) partis politiques : L'ADEMA, L'URD, Le RPM, L'USRDA

Le conseil a élu un bureau communal de 5 membres : un maire et 4 adjoints.

b. Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé etc. La commune est représentée au sein du Conseil de Cercle et de l'Assemblée Régionale par des élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le préfet de Mopti, les services techniques de l'état et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont :ONG ACTION MOPTI, ONG PROTOS, ONG RESA, ONG AFAR, ONG OGES, ONG GDRNS, ONG GRAT, ONG GRAD, ONG AEDM, AMPRODE SAHEL, ONG BALEINE, ONG INACO, ONG GRAICD, PAVD, ONG AGAT, UNICEF, CARE MALI, PACRM, ALLIANCE MISSION, AIMF (Association Internationale des Maires francophone), AMM, L'OFFICE Malienne de l'Habitat, JUMELAGE COOPERATION, Jumelage Coopération Vile du Mali : Commune de Dialakoroba cercle de Kati, Jumelage coopération avec les communes africaines : Mopti-kumassi (Ghana), Mopti – Bouaké (côte d'Ivoire), Mopti – Kindia (Guinée) Mopti – Port gentil (Congo), etc.

II. Situation de Référence

a. Caractéristiques physiques

La commune de Mopti couvre une superficie de 125 km². Les limites de la commune de Mopti sont celles relatives à la loi n°61-36/AN-RM du 20 janvier 1961 portant rattachement des villages de Sevaré, Tiaboly et Banguetaba consécutive à la délibération n°11/60 du 28 décembre 1960 du conseil municipal de Mopti.

A la suite de ce rattachement, les limites territoriales de la commune de Mopti sont fixées par un polygone irrégulier de neuf côtés dont les angles sont situés aux points suivants :

- A 500 mètres au Nord de la mare de Daka Namara sur le fleuve Niger.
- Point situé à 20 m de l'extrémité Nord de la concession de l'élevage.
- Sur la route internationale (Sevéra – Gao)
- Point situé à 500 mètres de l'extrémité de Sevaré sur la route de Bandiagara.
- Point situé à 500 mètres de l'extrémité Est du terrain d'aviation.
- Point situé à 400 mètres Barbé sur la route internationale de Sevaré – Bamako

- Point situé à 500 mètres au Sud du cimetière chrétien de Tibo
- Point situé à 500 mètres à l'extrémité Sud de l'entrée de la mare de Sabacarré sur le Bani.
- Point situé sur la rive droit du fleuve Niger à 200 mètres au Sud du cimetière Africain de Mopti
- Point situé à 200 mètres à l'ouest de Toguéré Kobaka Hindé.

Pour les conditions climatiques, la température atteint son maximum en mai, avec une moyenne de 32,9°C, et son minimum en janvier avec une moyenne de 22,60°C, quand le vent froid (harmattan) souffle du Sahara. La moyenne annuelle est de 27,90°C. L'évaporation atteint une moyenne de 4.031 mm. La pluviométrie annuelle moyenne est de 552 mm, et la saison de pluie s'étend de juin en septembre.

Le sol est généralement sablo- argileux ou sableux. La nappe phréatique est presque affleurante et son niveau est fonction de celui du Bani. A Sévaré, les terrains sont constitués par des sables argileux recouvrant le substratum gréseux situé à quelques mètres de profondeur.

Le rétrécissement de l'espace utile et Urbanisation accélérée voir anarchique par endroit de la ville de Mopti engendrent de cruciaux problèmes environnementaux en termes d'urbanisation constitue un atout pour l'aménagement des rues pavées. Le système actuel de drainage des eaux usées et des eaux de pluies vers le Pagué Danéwal (Mare réservoir d'eaux usées), requiert une intervention d'urgence en terme d'amélioration sinon de refondation. Le projet pilote d'assainissement test dans la zone de Bougoufé et Mossinkoré mérite d'être étendue au reste de la ville pour la gestion efficiente des déchets liquides. Quant aux déchets solides, la capacité d'intervention de la voirie doit être renforcée en terme d'équipement de camion benne multi grue. Une attention particulière doit être accordée à la réhabilitation des berges et à la sécurisation et aménagement du Pagué Danewal.

b. Caractéristiques démographiques et sociales

L'évolution de la Population de Mopti a été étudiée sur la base des résultats du Recensement Général de la Population d'avril 1987 (74 771 hab.) et des données de l'état civil de la Mairie Centrale de Décembre 1994 qui présentent un bilan naissances- décès de 8.820 personnes, ce qui donne une population de 83.591 hab. Le taux de croissance a été d'environ 1,5 %. Dans le calcul de croissance globale, l'effet migratoire de la population n'a pas été considéré.

La croissance dans les différents quartiers a été estimée en se basant sur une densité maximum admissible par le type d'urbanisation et d'habitat existant, de 550 habitants par hectare, c'est-à-dire qu'on a considéré une distribution uniforme jusqu'à atteindre le maximum admissible. Le pourcentage de croissance, pour la même année varie de 0 % dans les quartiers ayant une densité de 550 hab.. à 2 à 3 % dans les autres quartiers.

Quartiers	Superf. (ha)	R. G. P. 4/1987	Habit. Densité	Project. 12/1994	Habit. Densité	Project. 12/2000	Habit. Densité	Project. 12/2005	Habit. Densité
Komoguel 1	15,25	8.266	542	8,390	550	8.390	550	8.390	550
Komoguel 2	43,70	6.417	147	7,339	168	8.232	188	9.221	211
Gangal	13,20	5.040	382	5,764	437	6.466	490	7.243	549
Mossinkoré	23,80	9.457	397	10,815	454	12.132	510	13.090	550
Bougoufié	24,90	11.141	447	12,741	512	13.695	550	13.695	550
Toguel	14,00	7.481	534	7,700	550	7.700	550	7.700	550
Taïkiri	9,20	3.393	369	3,880	422	4.353	473	4.876	530
Médina Coura	72,30	3.977	55	4,548	63	5.102	71	5.715	79
Sévaré	280,00	19.599	70	22,414	80	25-144	90	28.165	1011
Total	496	74.771	151	83.591	168	91.215	184_1	98.095 1	1981

La configuration géographique atteste à suffisance la dénomination de la ville : creuset de civilisation et carrefour de rencontres, dont les habitants sont constitués essentiellement de Bozo, peulh, Bambara, Dogon, Mossi, Sarakolé, Sonrhaï, Tamasheq, Bobo, Samogo et Minianka. Le parler dominant est le peulh secondé par le Bozo. La population globale est estimée environ 100.000 habitants.

Les religions pratiquées sont : l'islam, le christianisme (Catholicisme et protestantisme). Elle regorge d'une vingtaine de mosquées et une dizaine de chapels et d'églises.

La commune de Mopti bénéficie d'une société civile dynamique organisée en associations et groupements d'intérêt économique diverse, dont les activités embrassent la quasi-totalité des secteurs économiques avec une forte prédominance d'associations féminine évoluant dans le secteur de l'assainissement, de l'artisanat et du commerce.

c. Caractéristiques économiques

Agriculture : La culture la plus importante est celle du riz. Elle couvre une superficie cultivable d'environ 40 000 ha et une production évaluée à environ 30 000 tonnes. Malgré la

proportion relativement élevée qui est réservée à l'autoconsommation (environ 80%), la marge destinée à la commercialisation reste importante, surtout si l'on tient compte du fait que Mopti est pratiquement le plus grand marché régional. Les cultures maraîchères et fruitières concernent surtout la culture des légumineuses (wandzou, niébé, arachides), 8 000 à 15 000 tonnes.

Elevage : l'élevage représente l'une des principales richesses de la région. Ses produits pourraient constituer la base et le début d'une exportation industrielle. Son commerce demeure l'un des secteurs économiques les plus importants et vers lequel se dirige traditionnellement les investissements. En termes absolus, le patrimoine zootechnique est le plus élevé du Mali, suivant celui de Gao dont la surface est importante 10 fois plus grande, bien que désertique en bonne partie. Le cheptel s'élevait en 2001 2320 bovins, 6 021 d'ovins et caprins, 607 asins, 12 équins 40 porcins et 20 camélins

La pêche : La pêche occupe le 4^{ème} poste dans l'exportation de l'état. La pêche fluviale occupe une place très importante dans l'économie malienne et plus particulièrement dans celle de Mopti. La pêche proprement dite ou bien transport et commercialisation de ses produits. A la différence de l'élevage, dont l'importance économique demeure sur le plan régional, la pêche et surtout son commerce reste concentré à Mopti. Le port de pêche de Mopti s'étend sur 5 ha remblayés sur différents fonds.

Industrie : L'existence de tant d'actions pour le développement aurait pu faire croire à une activité industrielle à Mopti mais malheureusement, la réalité est différente. Pour le moment, les seules industries valables sont : une usine de glaces alimentaires, trois boulangeries modernes, une laiterie et une rizerie qui, actuellement est fermée.

Artisanat : Bien que non structuré, l'artisanat est assez bien développé et couvre toute sorte de produits (visant le tourisme). Les principales activités sont le tissage (couverture etc.), la fabrication des nattes (emballage de poissons), la poterie, la fabrication de briques en terre cuite, etc. Les acteurs sont regroupés en association suivant leur profil. Les plus en vue sont les potières, les sculpteurs, les bijoutiers, les maçons, les teinturiers qui donnent à la cité le style Soudano-sahélien.

La maison des artisans, le marché OTTAWA et l'Escale COMANAV regorge de produits des potières et des sculpteurs.

Le commerce : la principale activité économique de Mopti est le commerce. Il concerne principalement le poisson et le bétail.

Le tourisme : la ville demeure un centre touristique par excellence : elle est célèbre par sa mosquée d'architecture soudano-sahélienne. Il s'y côtoie une population cosmopolite, polyglotte, riche de coutumes et diversités.

Par l'existence de lieux touristiques convoités (Djenné, Bandiagara, Sangha), on a enregistré en 1999, près de 28.845 nuitées hôtelières dans la commune de Mopti, ce qui constitue une ressource appréciable pour le pays.

La commune urbaine de Mopti compte 25 unités d'hébergement, 3 unités de restauration, 3 espaces de loisir, 1 pâtisserie, un Bar.

Quoique ne disposant pas de véritables sites touristiques, la commune de Mopti constitue le point de départ pour la randonnée sur le fleuve, sur les plateaux Dogon et la religieuse de Djenné et Tombouctou. Toutefois sa grande mosquée d'architecture soudano-sahélienne suscite la curiosité de bon nombre de Touristes.

d. Caractéristiques socio-économiques et culturelles

Education : Le paysage scolaire de la commune urbaine de Mopti est constitué de 6 jardins d'enfants, 9 groupes scolaires du fondamental de la 1^{ère} année à 9^{ème} année et de Medersa. A ces structures il faut ajouter les établissements d'enseignement d'ordre secondaire général, technique et professionnel : Deux (2) lycées dont un (1) privée, un (1) Institut de formation des Maîtres, une (1) école secondaire de la santé, une (1) école privée des Infirmiers de santé, un centre privé de formation professionnelle et un centre de formation professionnelle public en chantier. A ce niveau il à signaler les difficultés de transport des élèves (résidant à Mopti), des établissements secondaires situés à Sévaré.

Santé : La commune abrite en son sein 6 centres de santé communautaires, 4 infirmeries (2 militaires, une de la croix rouge, une de l'opération pêche), 2 cabinets de soins privés, le centre de santé de référence du Cercle, le centre médical inter-professionnel CMIE, l'hôpital régional et un lazaret. Dans ce secteur la commune bénéficie du partenariat du CESAC, de l'Action Mopti, de l'Alliance Mission, des Médecins du Monde, des Médecins sans frontière.

En plus des dépôts de médicaments des centres de santé, on noté la présence de 9 officines pharmacies privées et le dépôt de la Pharmacie Populaire du Mali. Les maladies les plus courantes sont : le paludisme et les maladies diarrhéiques.

Art, culture et sport : Si le football est largement le super favori, force est de reconnaître que le basket-ball, la pétanque, la natation, sont également pratiqués comme discipline sportives au niveau de la commune urbaine. Une mention particulière est accordée à la course de pirogue qui demeure de loin l'événement sportif le plus privé de la population à l'occasion des festivités du 22 septembre et constitue par la même occasion l'une des cartes postales de la commune Urbaine, voire de la Région.

Dans me domaine de la culture, la commune recèle de troupe folkloriques et artistique bien structurées et représentatives des différentes composantes ethniques parmi lesquelles on pourra citer Dianwari, Niébédiassé, Tombola, Seguedji, Djina Dogon, Ambiance percussion, Niamakala ton, l'orchestre Saghan siré et l'orchestre moderne Kanaga qui constitue la fierté régionale voire nationale.

e. Infrastructures et équipement collectifs

1. Infrastructures et équipements socio-économiques :

Bâtiments Socio- culturel : En plus des équipements scolaires et de cultures, il faut noter que la commune dispose d'une maison de peuple, d'un centre culturel scolaire à Gangal, 3 salles de Cinéma, d'un Campement, de 3 discothèques, un stade Omnisport, 2 terrains d'entraînement, 3 terrains scolaires, un monument aux Martyrs, 7 cimetières. Il est à signaler que faute de moyens, les terrains d'entraînement et les terrains scolaires ainsi que les cimetières ne bénéficient d'entretien courant, ce qui explique leur état de décrépitude.

Administration : L'Hôtel de ville, 3 centres secondaires d'Etat – civil, la voirie municipal, le service d'hygiène et de nombreux logements pour cadre de la Mairie et de l'Etat.

Economie : En plus des magasins de poissons hérité de l'opération pêche sur la Digue, la commune dispose de 35 nouvelles boutiques, le marché OTTAWA, le marché SAKOROWEL, le marché de Bougoufé, le marché de Sevaré, le centre commercial, le marché de bétail de Taïkiry et le marché de moutons sise dans le bas-fond le parc de vaccination de Taïkiry, boutiques sont bien gérés et générateurs de revenus, force est de

constater que des efforts doivent être déployés pour assainir, organiser, gérer le port de pêche tout en améliorant la fluidité de la circulation.

Transport : l'auto gare de Wallirdé, la place de Taxis de Sevaré, les escales Benké Transport, Bittar Transport, Somatra, Bani Transport, la place de stationnement de la Digue, le port de pêche et l'escale COMANAV de Mopti constituent les principaux équipements marchands du secteur de transport de la commune

2. Axes routier, Navigation et Aéroport :

Axes Routiers et bitumés : Trois routes nationales (RN) arrivent à Sevaré sous forme de pénétrante urbaine : il s'agit de :

- La RN6 : Faladjè – Sevaré
- La RN15 : Sévaré – Bandiagara et Bankass – Koro (frontière Burkina-faso)
- La RN16 : Sévaré – Gao

Les réseaux routiers internes de Mopti – Sévaré sont estimés à 88,75Km dont 20,70Km aménagés et 68,05Km non aménagés

Le transport routier est assuré par au moins 13 compagnies de transport inter – urbain Mopti – Bamako et 4 compagnies Mopti – Sikasso et le transport urbain est assuré par 90 Taxis et 70 Bachées qui desservent Mopti, Médina-coura et Sévaré. A ce niveau il faut souligner la faiblesse du par urbain au niveau de Sévaré.

Navigation : Elle est assurée par la COMANAV et les transporteurs fluviaux privées. Le transport fluvial dessert les 5,6 et 7^{ème} région. Elle se subdivise en deux catégories :

- le transport urbain dessert Mopti et les cités qui l'entourent pendant les 6 mois par les pirogues et les petites pinasses.
- Le transport inter-urbain : assuré par les grosses pinasses dont le tonnage varie entre 20 et 120 tonnes.

En terme de résultats d'exploitation, la campagne 1999 – 2000 a donné les résultats ci-après :

Transport public : 12.350 passagers, 9.351 tonnages

Transport privé : 5.430 passagers, 3.800 tonnages

Aéroport Ambodédjo de Sévaré : Classé aéroport International, l'Aéroport de Sévaré a bénéficié de nouveaux équipements, ainsi que de la délimitation de domaine. La clôture de sa

zone de sécurité est presque à terme et l'Aéroport reçoit directement des vols charters en provenance d'Europe avec les touristes.

Energie – Téléphone – Industrie et Mine :

Energie : La commune dispose d'un réseau d'adduction d'eau moderne EDM alimenté par une station de pompage installé sur le Bani et de forage réalisés à Sévaré. En dépit de se réseau moderne d'eau potable, bon nombre de ménage continue de s'approvisionner en eau de puits traditionnels et accomplir l'essentiel de leur vaisselle et lessive dans le fleuve. Ce réseau mérite une extension pour couvrir les populations des quartiers et hameaux périphérique constituant principalement le quartier de Komoguel II (Bardondaga, Djenné Daga, Kakolo Daga etc...). De même l'ancien village de Sévaré ne dispose pas de réseau d'adduction d'eaux. Il est à noter que les puits sont tous pollués en raison du caractère superficiel de la ville essentiellement bâti sur des remblais de dépôts d'ordures. Le nombre d'abonnés en eau s'élève à 2.122 et on dénombre 60 bornes fontaine dont 42 en service.

La commune bénéficie également de branchement de réseau EDM dont la centrale thermique est basée à Sévaré. Toutefois les zones périphériques tels que Médina-coura Bargondaga et l'ancien site de Sevaré ne sont pas desservies. Le bois de chauffe, le charbon et le gaz sont consommés également par les ménages.

La commune compte 3.117 abonnés en basse tension, 28 abonnés en moyenne tension et le réseau à une longueur de 44Km en moyenne tension et 67Km en basse tension.

Téléphone : La communication dispose de 2 centrales téléphoniques et présentement se réseau est en cours d'extension pour prendre en compte la zone château, Banguetaba et Socoura.

Industrie : On note la présence de 5 boulangeries, 1 pâtisserie, 1 fabrique de glace, 1 fabrique de Matelas, 1 laiterie (fermé), la centrale thermique EDM.

Mines et Géologie : La commune est approvisionnée en matériaux de construction à partir des carrière de sable de Bargondaga, de latérite de Horéguendé et Brbé.

- i. Les banques de céréales
- ii. Les systèmes financiers décentralisés

III. Atouts et contraintes a la sécurité alimentaire

Les atouts de la commune de Mopti sont multiple et divers, les plus significatifs sont les suivants :

- Le dynamisme de la société civile, le fort attachement à la commune : en effet les populations sont imbue de leur identité communale qu'elles défendent corps et âmes.
- Le climat social politique et l'apaisé : en dépit de l'hétérogénéité de sa composition, la classe politique demeure souder et solidaire autour de l'idéal du développement communal.
- Le potentiel économique : la commune urbaine de Mopti se positionne comme le 1^{er} port de pêche au Mali qui de part sa position relie le Nord et le Sud du pays faisant d'elle un point de transit et d'échanges incontournable. La commune de Mopti bénéficie aussi de la présence de l'Office Riz Mopti avec une superficie importante de terres aménagées
- La disponibilité en ressources hydrauliques : fleuve Bani et Niger
- Apport coopération décentralisée et Jumelage
- Disponibilité d'un schéma – directeur d'urbanisation

Les contraintes

- liées à la disponibilité

Les contraintes identifiées sont le sous-équipement des riziculteurs ; l'envahissement des plaines rizicoles par les riz sauvages ayant des pouvoirs multiplicateurs très élevés ; l'attaque des déprédateurs ; les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles ; les difficultés d'accès aux crédits ; les aléas de la pluviométrie ; la faible maîtrise de l'eau ; le bas niveau des rendements ; la faible diversification des cultures; la faiblesse des revenus des producteurs ; la dégradation des sols.

. liées à l'accès

Les contraintes identifiées à ce sujet sont :

- Faiblesse des crues pour irriguer les plaines
- Manque de moyens financiers

- Manque d'organisations paysannes

- **liées à l'utilisation appropriée de la nourriture**

Les contraintes dans ce domaine sont :

- la Mauvaise gestion des stocks alimentaires
- la méconnaissance de l'alimentation
- une alimentation non variée

- **liées à la stabilité**

Le manque d'infrastructures de stockage et le manque de moyens financiers et de transports constituent les principales contraintes liées à la stabilité.

PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations de la commune de Mopti

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifique	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsable
Disponibilité	-vétusté des canaux d'irrigation de l'O.R.M - la faible maîtrise de l'eau -insuffisance de périmètres maraîchers	-surcreuser des canaux d'irrigations des plaines cultivables -aménager 120 ha de périmètre irrigué -aménager 2ha de périmètres maraîchers pour les femmes	-Les plaines sont mieux irriguées -120 ha de PPIV sont aménagés Les organisations paysannes sont créées	-surcreusement de l'ensemble des canaux d'irrigation - aménagement de 120 ha de PPIV -Introduction de nouvelles techniques culturales Formation et sensibilisation des populations	Etat Partenaires ONG	Maire
	Faiblesse des crues et aléas de la pluviométrie	Doter la pop d'un système efficace d'irrigation des plaines cultivables	Une irrigation assurée des plaines	aménagement de 120 ha de PPIV	Etat Partenaires ONG Population Populations	Maire
Accessibilité	- difficultés d'accès aux crédits et d'approvisionnement - organisations paysannes peu fonctionnelles	-Chercher de moyens financiers -redynamiser les O.P.	-les revenus sont augmentés -les organisations paysannes sont redynamisées	- Organisation des achats groupés par les OP et création des meilleures conditions d'accès aux crédits -redynamisation des O.P.		Maire
Utilisation	-La méconnaissance de l'alimentation -Une alimentation non variée	- alimentaires -Diversifier l'alimentation -Faciliter et assurer le stock alimentaire	-les marchés de la commune offre à la population des produits alimentaires diversifiés et saines	-Former les populations aux nouvelles techniques culturales et de maintenance des stocks	Etat Partenaires ONG Population	Maire
Stabilité	-Mauvaise gestion des stocks alimentaires -vétuste des infrastructures de stockage -Manque de moyens financiers et de transports	Assurer une meilleure gestion des stocks -réhabiliter les magasins de stockage existants -Construire une route -Recherche des moyens financiers	-le stock alimentaire est mieux géré -les magasins existants sont réhabilités - l'acheminement correct des populations en céréales est assuré - un stock de céréales suffisant et durable est assuré	-réhabilitation des magasins de stockage existants - réhabilitation des magasins de stockage existants -Formation des populations à la maintenance des stocks	Etat, Partenaires ONG et Population	Maire

VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût Total	Coûts par an					Localisation
				1	2	3	4	5	
Disponibilité	-surcreusement de l'ensemble des canaux d'irrigation	-Situation des chenaux d'irrigation	50 000		10 000	20 000	10 000	10 000	MOPTI Casier Nord et Sud Office Riz Mopti
	- aménagement de 120 ha de PPIV	-Proximité du fleuve Niger	150 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	
	-Introduction de nouvelles techniques culturales	-Superficie suffisante pour l'activité	1 000		250	250	250	250	
	- Formation et sensibilisation des populations		8 000		2 000	2 000	2 000	2 000	
Accessibilité	-aménagement de 120 ha de PPIV	-situation des terres aménageables en maîtrise totale	-	-	-	-	-	-	MOPTI Casier Nord et Sud Office Riz Mopti
	- Organisation des achats groupés par les OP et création des meilleures conditions d'accès aux crédits	-Disponibilité des populations	1 000		250	250	250	250	
Utilisation	-redynamisation des O.P.	-Possession des productions propres à elles							Mopti
	-réhabilitation des magasins de stockage existants	-Situation des magasins de stockage	50 000	-	30 000	20 000	-	-	
	-Former les populations aux nouvelles techniques culturales et de maintenance des stocks	- les habitudes alimentaires de la	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
Stabilité	-Assurer la sécurité alimentaire de façon durable	-disponibilité des produits alimentaires sur les marchés de la commune	22 000	22 000					MOPTI Casier Nord et Sud Office Riz Mopti

COÛT TOTAL**DISPONIBILITE : 209 000 000 FCFA****ACCESSIBILITE : 1 000 000 FCFA****UTILISATION : 55 000 000 FCFA****STABILITE : 22 000 000 FCFA**

TOTAL : 287 000 000 FCFA**VI.3. PLAN DE FINANCEMENT : (en milliers de F CFA)**

Piliers	Activités	Coût Total	Coûts source de Financement				Autres
			Commune	Etat	PTF	Population	
Disponibilité	-surcreusement de l'ensemble des canaux d'irrigation	50 000	-	50 000	-	-	-
	- aménagement de 120 ha de PPIV	150 000	-	50 000	100 000	-	-
	-Introduction de nouvelles techniques culturales	1 000	1 000	-	-	-	-
	- Formation et sensibilisation des producteurs	8 000	-	-	8 000	-	-
Accessibilité	- Organisation des achats groupés par les OP et création des meilleures conditions d'accès aux crédits	1 000	-	-	-	1 000	-
	-redynamisation des O.P.	-	-	-	-	-	-
Utilisation	-réhabilitation des magasins de stockage existants	50 000	-	50 000	-	-	-
	-Former les populations aux nouvelles techniques culturales et de maintenance des stocks	5 000	5 000	-	-	-	-
Stabilité	-Création et approvisionnement des banques de céréales	22 000	-	22 000	-	-	-
TOTAL		287 000	6 000	172 000	108 000	1 000	-

STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Elle concerne le volet financier, le volet social et le suivi évaluation ; le conseil communal organe de décision de la commune sera responsable de l'exécution et bénéficiera de l'appui du CCC et des services techniques dans leur domaine de compétence respectif.

Stratégie de mobilisation des ressources financières

Dans le domaine de la mobilisation des ressources financières, le conseil communal engagera la commission de finance à :

- Déterminer les modalités de financement de la contribution communale au financement des actions programmées ainsi que la participation des villages à l'exécution des actions
- Prévoir dans le budget annuel les ressources nécessaires à cet effet
- Programmer des rencontres pour la négociation avec les projets et ONGs de leur appui au financement du plan

Le conseil veillera :

- Au recouvrement des impôts et taxes par des actions de sensibilisation des contribuables.
- A rechercher, contacter et négocier à travers le maire le financement d'actions précises avec les partenaires.

Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan

L'aspect relatif à la mobilisation sociale sera conduit en même temps que la mobilisation des ressources financières internes. Des comités pour la sécurité alimentaire seront implantés dans chaque quartier et auront pour tâche de sensibiliser la communauté sur les enjeux du programme, la participation sociale, d'organiser les jeunes et les femmes autour des questions essentielles de l'utilisation appropriée des aliments, de l'hygiène.

La commune veillera à développer un mécanisme de restitution régulière de l'utilisation des fonds, des réalisations effectuées, et des besoins de financement.

Pour mieux encourager la participation et optimiser les ressources, elle initiera un système de délégation de la gestion de certaines infrastructures aux groupes organisés et aptes sur la base de sélection transparente et/ou de l'expérience dans le domaine concerné.

Mécanismes de suivi- évaluation

En matière de suivi évaluation, la démarche préconisée consistera en :

- L'autoévaluation annuelle des activités par les élus avec la participation des partenaires, des services techniques ;
- Le suivi périodique par la commission et les services techniques
- Le compte rendu au conseil communal et aux populations

Diffusion du PSA

La diffusion du PSA est une phase importante du processus de préparation de la mise en œuvre des actions. Elle permet de faire connaître les préoccupations de développement de la commune en matière de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté à toutes les institutions et organismes d'appui technique ou financier, de fournir un cadre d'intervention et de coordination des actions de développement communal mais aussi des indicateurs sur le niveau atteint et souhaité de développement et de lutte contre la pauvreté. La diffusion consister en la :

- multiplication du document en autant de copies que d'organismes ciblés
- distribution de copie du PSA aux différents partenaires
- tenue d'assemblées d'information dans les villages

CONCLUSION

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.

Liste des conseillers communaux

N°	Prénoms et Nom		Fonction Conseil communal	Parti politique
01	Oumar	BATHILY	Maire	Indépendant
02	Amadou	BOCOUM	1 ^{er} adjoint	Indépendant
03	Garba Yero	SAMASSEKOU	2 ^{ème} adjoint	Indépendant
04	Abdoulaye Sidi	MAÏGA	3 ^{ème} adjoint	ADEMA
05	Ousmane	KONIPO	4 ^{ème} adjoint	URD
06	Aly	MAÏGA	Conseiller communal	US RDA- décédé
07	Bah	COULIBALY	Conseiller communal	URD
08	Ahmadou	DEMBELE	Conseiller communal	US RDA
09	Youssouf B	KONE	Conseiller communal	ADEMA
10	Bara	SAMASSEKOU	Conseiller communal	Indépendant
11	Tiémoko	COULIBALY	Conseiller communal	Indépendant
12	Tah	DJENEPO	Conseiller communal	Indépendant
13	Fanta	OUOLOGUEM	Conseiller communal	US RDA
14	Almamy	SOW	Conseiller communal	RND
15	Ahmadou Kisso	CISSE	Conseiller communal	ADEMA
16	Nouhoum	KONIPO	Conseiller communal	RPM
17	Issiaka	BAKAYOKO	Conseiller communal	URD
18	Ansigué	OUOLOGUEM	Conseiller communal	US RDA
19	Kaka	SAMASSEKOU	Conseiller communal	Indépendant
20	Alassane	TOURE	Conseiller communal	Indépendant
21	Abdrahamane	GUINDO	Conseiller communal	Indépendant
22	Moussa	NIENTA	Conseiller communal	Indépendant
23	Fassoum	DIARRA	Conseiller communal	ADEMA
24	Moumini	TRAORE	Conseiller communal	RND
25	Aïssata	SY	Conseiller communal	RND
26	Hamadoun	LOUGUE	Conseiller communal	RND
27	Sekou B	TAPO	Conseiller communal	RND
28	Dramane	DIAKITE	Conseiller communal	Indépendant
29	Dramane	SANOGO	Conseiller communal	RND
30	Amadou D	DICKO	Conseiller communal	Indépendant
31	Mamadou	CISSE	Conseiller communal	RND
32	Boucary	TOGO	Conseiller communal	RND
33	Hawa	TRAORE dite FOFANA	Conseiller communal	RPM